

Sexisme au travail: sensibilisation à la lutte contre les violences sexistes au travail

THE091SXT

A Paris (adresse et accès précisés ultérieurement)

Présentiel - Synchrone

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

- Définir les violences sexistes (agissements sexistes, harcèlement sexuel)
- Connaître le cadre réglementaire des violences sexistes au travail (jusqu'aux sanctions disciplinaires et pénales)
- Prévenir, réagir, orienter



Public Visé

Tout public. DRH, managers, représentants du personnel, agents ...



Pré Requis

Aucun

Objectifs pédagogiques

Définir les violences sexistes (agissements sexistes, harcèlement sexuel)
Connaître le cadre réglementaire des violences sexistes au travail (jusqu'aux sanctions disciplinaires et pénales)
Prévenir, réagir, orienter

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports de connaissances théoriques
- Supports documentaires via PADLET, notamment analyse des textes en matière de réglementation, ressources Anact...
- Exercices pratiques : études de cas, analyses de situations avec production de plans d'action, vidéos
- Nombreux échanges de pratiques tout au long de la formation
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Qualification Intervenant.e.s

Marie PAITIER, Spécialiste des la prévention des VSST

Parcours pédagogique

• Définir les violences sexistes au travail

- Les agissements sexistes : sexisme « bienveillant », sexisme masqué, sexisme hostile
- Le harcèlement sexuel

• Le cadre réglementaire :

Analyse des textes de loi, les obligations en matière de prévention (primaire, secondaire, tertiaire), les sanctions applicables

Atelier : quelles bonnes pratiques en matière de prévention ?

• Prévenir :

- Identifier les facteurs de risques fréquents dans les organisations.

Atelier : comment agir sur ces facteurs concrètement ?

• Agir, réagir et orienter

- Les recours : dans vos organisations (référé, IRP, médecin du travail, RH...) et en dehors de l'organisation.

Atelier : étude de cas, comme faire face ?

Une journée pour apprendre à repérer les violences, accompagner et orienter les agents

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation :** un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
- **Après la formation :** une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.

Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter. Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org

Durée

7.00 Heures
1 Jour

Effectif

De 4 à 16 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) :	660.00
Inter Adhérent (Par personne) :	620.00



Contactez-nous !

Gaëlle DUCHER
Responsable Ingénierie Formation

Tél. : 0153391418
Mail : gaelle.ducher@adiaj.org